

À Nancy, le 30 janvier 2018

Lutte contre la sélection en L1 : travail et discussions font plus que force et blocage

Aujourd'hui, le 30 Janvier 2018, a eu lieu le Conseil d'Administration de l'Université de Lorraine. Au moment de l'examen du point « Plan Étudiants et nouveaux cursus à l'Université », une délégation de l'UNEF s'est introduite en salle du Conseil pour porter des revendications relatives au projet de loi Orientation et Réussite des Étudiants.

Malgré la proposition du président de l'Université de reporter le débat et le vote du point relatif à la « validation des tableaux de modalité d'admission et des capacités d'accueil pour la rentrée 2018 », **l'UNEF a persisté dans sa volonté de bloquer l'entièreté du Conseil d'Administration.** Ce, tout en connaissant les points de vote fondamentaux pour les droits sociaux des étudiant.e.s.

A l'ordre du jour étaient inscrits des points importants qui n'ont pu être traités du fait de ce blocage, tels que :

- Le Schéma directeur Handicap permettant notamment une mise en accessibilité des locaux, un accompagnement renforcé des étudiant.e.s en situation de handicap et une meilleure insertion professionnelle.
- Les critères du Fonds de Solidarité des Initiatives Etudiantes (FSDIE), dont le retard d'entrée en application met en péril les financements des associations et initiatives étudiantes lorraines.
- Le dispositif de lutte contre le harcèlement sexuel et de traitement des victimes qui est un enjeu majeur de notre société.
- La création d'un département Hygiène et sécurité environnement à l'IUT de Thionville-Yutz, dont le report de vote nuit là encore à l'instruction du dossier par les instances académiques et ministérielles.

En choisissant d'empêcher le déroulement d'un conseil universitaire plutôt que d'y faire entendre sa voix en y siégeant, L'UNEF renie la démocratie et entrave l'avancée de dossiers essentiels pour la vie étudiante.

Fédélor ne peut accepter de tels actes. **Il est impensable de se réjouir du retard pris pour l'acquisition de droits étudiants** comme la lutte contre le harcèlement sexuel ou l'intégration des étudiant.e.s en situation de handicap.

Par ailleurs, Fédélor tient à rappeler qu'elle s'oppose fermement à toute forme de sélection à l'entrée de l'Université. Nous avons été la seule organisation étudiante à travailler avec les équipes pédagogiques, afin de porter la voix des étudiants et de lutter contre la sélection. Nous avons poursuivi ce travail lors du Conseil de la Formation du 12 janvier, durant lequel Fédélor a obtenu des avancées contre la sélection à l'entrée de l'Université :

- La création de 5500 places supplémentaires sur tout le territoire lorrain ;
- La suppression des attendus spécifiques à l'Université de Lorraine.

L'UNEF, brillant par son absence lors de cette séance, n'a donc aucunement défendu les étudiants. **Le blocage d'aujourd'hui n'est ainsi qu'un coup de marketing que nous dénonçons.** Fédélor a été, et sera toujours la seule garante des droits étudiants en Lorraine.



@fedelorraine



www.fedelor.org



03 57 75 66 65



Fédélor
14 Rue du Cheval Blanc
54000 NANCY